



SEANCE DU CONSEIL INTERCOMMUNAL DU CONSEIL REGIONAL DU DISTRICT DE NYON

Procès-verbal – Ordre du jour optionnel - DISREN

Jeudi 21 septembre 2017

Salle Polyvalente à Trélex

La cinquième séance du Conseil intercommunal du Conseil Régional du district de Nyon de la législature 2016-2021 se poursuit avec l'ordre du jour optionnel – DISREN (Dispositif d'investissement solidaire de la région yvonandaise).

1) Présences

Les cartons de vote ayant été distribués à l'entrée de la salle, la Présidente informe que pour ce deuxième ordre du jour, 37 communes sont présentes, représentant 87 délégués et un total de 130 voix. Les délégués des communes de Bursinel, Chéserey, Gingins et Vich ont remis leurs cartons de vote au Bureau, mais ils peuvent assister à cette deuxième séance en tant qu'auditeurs.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

2) Adoption de l'ordre du jour optionnel - DISREN

Le Bureau souhaite ajouter *l'Interpellation Wahlen*, mais *Monsieur Wahlen* préfère que ce point soit porté à l'ordre du jour ordinaire de la prochaine séance. Il n'y a donc pas de modification. La Présidente procède au vote.

L'ordre du jour optionnel DISREN tel que présenté est adopté à l'unanimité

3) Communications du Bureau du Conseil Intercommunal

Il n'y a pas de communication du Bureau.

4) Communications du Comité de Direction (CODIR)

Les membres du CoDir ont été interpellés dans le but de clarifier le statut de la commission des Finances dans le cadre du DISREN. La position est de garder la même composition de la commission des Finances pour le DISREN par pragmatisme. Il n'y a pas de deuxième commission des Finances en la matière.

Le CoDir donne également un complément d'information quant au préavis n°22-2017 relatif à la demande de crédit de CHF 459'337.- pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland. La commission ad hoc a relevé une incohérence dans la répartition entre les cercles solidaires A et B, la Commune de Marchissy, ayant une ligne directe (10.830) avec la gare de



Gland, devrait se trouver dans le cercle solidaire A. Le CoDir tient compte de cette remarque et informe que la fiche de répartition DISREN sera jointe au procès-verbal.

5) Adoption du procès-verbal DISREN de la séance du 15 juin 2017 à Gland

Il n'y a pas de remarques sur le procès-verbal.

Le procès-verbal est adopté par 127 oui, 0 non et 3 abstentions

6) Préavis 22-2017 - DISREN «Demande de crédit de CHF 459'337.- TTC pour le financement du passage inférieur de la gare de Gland»

Martial Besson (délégué municipal, Vinzel) lit les conclusions du rapport de la commission Ad hoc. Celle-ci est convaincue à l'unanimité de l'intérêt régional de cet objet et propose d'accepter les conclusions du préavis 22-2017, soit :

-d'accorder le crédit de CHF 459'337.- TTC en faveur de la réalisation du passage inférieur de la gare de Gland ;

-d'imputer le montant total de CHF 459'337.- TTC sur le compte DISREN 140.3185 ;

-d'accepter la participation solidaire à hauteur de 25% de la part régionale.

La commission souhaite que le point concernant Marchissy soit corrigé sur la fiche de répartition DISREN. Elle souhaite également que le CoDir reste attentif à ce que cette règle de répartition soit appliquée de la même manière dans les futurs préavis concernant les gares du district.

La commission des Finances est également unanime à soutenir ce préavis DISREN.

La parole n'étant pas demandée, la Présidente procède au vote.

Ce préavis est adopté par 126 oui, 0 non et 4 abstentions

7) Préavis 23-2017 - DISREN «Demande de crédit de CHF 1'298'600.- pour la réalisation des travaux de réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex»

Patrick Bréchon (délégué CC, Rolle) rapporte que la commission Ad hoc confirme la pertinence et l'utilité publique de ce projet. Toutefois, elle regrette le manque de solidarité régionale, notamment des communes de Commugny et Bogis-Bossey. Enfin, la commission Ad hoc recommande à l'unanimité de prendre les décisions suivantes :

-d'accorder le crédit de CHF 1'298'600.- TTC pour la réalisation des travaux de réaménagement de la Route Suisse (RC1) à Mies, Tannay, Coppet et Founex.

-d'imputer le montant de CHF 1'298'600.- TTC sur le compte DISREN 140.3185

-d'accepter la participation solidaire à hauteur de 43% de la part régionale

La commission des Finances est également unanime à soutenir ce préavis DISREN.



La Présidente ouvre la discussion. *Elvira Rölli (déléguee municipale, Arzier-Le Muids)* demande quels sont les critères de distribution des communes dans les cercles solidaires et comment sont répartis les pourcentages. Le CoDir explique que dans le DISREN, il y a un seul cercle solidaire ; toutefois, il y a parfois une division en deux sous-cercles s'il y a une utilisation plus marquée de certaines communes. Quant à la répartition, elle est faite en fonction des conventions qui existaient déjà avant le DISREN.

Arnaud Weil (délégué CC, Tannay) a le sentiment que ce projet limite le trafic, alors que l'avenir est la fluidité de celui-ci.

Pierre Stampfli (délégué CC, Chavannes-de-Bogis) souligne que la commission Ad hoc s'interroge dans son rapport sur la conséquence des autres axes routiers. Le CoDir a-t-il pris des dispositions et comment sont-elles traitées ? Le CoDir et une commission Intercommunale ont rencontré les autorités genevoises pour coordonner certaines pistes. Il y a eu une discussion pour voir dans quelle mesure certaines routes peuvent décharger certains tronçons.

Serge Melly (suppléant municipal, Crassier) et *Pierre Walhen (délégué CC, Nyon)* ont les mêmes craintes : il est inconfortable de voter des crédits sans savoir combien il a déjà été dépensé et combien les communes vont dépenser à l'avenir, d'autant plus que la réaction de deux communes proches dans le cadre de ce préavis ne passent pas à la caisse. Il faudrait avoir le récapitulatif des mandats dans le préavis et fixer des priorités, pour des projets plus fédérateurs pour la région.

Gérald Cretegy répond que c'est une question de priorité. Ces préavis sont souvent fixés par leur histoire et par des projets antérieurs. Les projets en question arrivent maintenant à bout touchant. *Chantal Landeiro* précise que le CoDir va rajouter sur les fiches DISREN où se situe le plafond et la marge qu'il reste. Il n'y a pas de communes qui excéderaient un point d'impôt.

Henry Haymoz (suppléant CC, Prangins) demande si la requalification de la route va s'effectuer par tranche et quels seraient les frais pour la commune ? Le CoDir répond que ce projet s'effectuera en effet étape par étape ; par exemple, l'étape Rolle-Perroy prendra beaucoup plus de temps car elle est dépendante de la nouvelle station d'épuration.

Pierre-Alain Schmidt (délégué municipal, Mies) approuve ce préavis car la non acceptation de celui-ci mettrait à mal des projets existants depuis longtemps.

La parole n'étant plus demandée, la Présidente procède au vote.

Ce préavis est adopté par 117 oui, 6 non et 8 abstentions

8) Dépôt de préavis

Voici ci-dessous les préavis déposés par le Codir lors de cette séance, ainsi que les membres des Commissions ad hoc.

-Préavis n°25-2017, DISREN – Réalisation parking Givrine : *Robert Derbigny (délégué CC, Givrins), Gérard Mury (délégué CC, Borex), François Vautier (délégué CC, Trélex), Gérard Odermatt (délégué CC, Saint-Cergue), Gudrun Russig (déléguée municipale, Signy-Avenex).*
Commission ad hoc le 25 octobre 2017 à 8h00.



-Préavis n°26-2017, DISREN –Etude de réalisation Musée du Léman: *Christine Girod (déléguée municipale, Gland), Laurence Bermejo Dubois (déléguée CC, Rolle), André Cattin (délégué CC, Nyon), Roberto Dotta (délégué municipal, Chavannes-des-Bois), Eric Burkhard (délégué CC, Grens).*

Les préavis n°25/26-2017 sont étudiés par les Commissions Ad'hoc comme par la commission des finances.

9) Divers

La parole n'est pas demandée pour les Divers.

La prochaine séance aura lieu le 7 décembre 2017 à 20h00 (commune de Prangins).

La séance est levée à 23h30.